

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL.2020.01.28-003 – Attribution d'une subvention au Collège « Porte du Médoc ».

L'an deux mille vingt, le vingt huit janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 25
- Nombre de procurations : 3
- Absent : 1
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2020

PREFECTURE
DE GIRONDE
19 FEV. 2020
Bureau du Courrier

Monsieur Bernard VINCE a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
MAUREL Daniel		X	FLOIRAC Nicole
SAUX Brigitte	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa	X		
PONS Annie	X		
BARLAND François	X		
BRIC Jean-François	X		
SEILLADE Jeanine	X		
CHAMBAUD Michel	X		
DUPUY Pauline		X	DERVIEUX Benjamin
SALMON Monique	X		
PERROUD Dominique		X	VINCE Bernard
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole	X		
VINCE Bernard	X		
SAINT-GERARD Christiane	X		
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
CHARTIER Marie-Laetitia	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard		X	

DEL.2020.01.28-003 - Attribution d'une subvention au Collège « Porte du Médoc ».

Rapporteur : Madame Roselyne TURBÉ

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable de la Commission Enfance / jeunesse / éducation en date du 14 janvier 2020 ;
- Considérant la demande de subvention exceptionnelle déposée par le Collège « Porte du Médoc » ;

Le Collège « Porte du Médoc » organise des voyages pédagogiques à l'étranger. Sont ainsi programmés :

- un voyage en Espagne (région de Madrid) du 26 mars au 2 avril 2020. Il concerne 24 élèves de 3^{ième} dont 12 de Parempuyre,
- un voyage en Italie (Rome et Campanie) du 28 mars au 3 avril 2020. Il concerne 54 élèves de 3^{ième} dont 22 de Parempuyre,
- un voyage en Dordogne (périple culturel autour de la préhistoire et de la période médiévale) du 16 au 17 avril 2020. Il concerne 53 élèves dont 21 de Parempuyre.

La Ville de Parempuyre apporte depuis de nombreuses années son soutien aux sorties pédagogiques et culturelles organisées par le Collège « Porte du Médoc » en faveur de ses élèves à travers l'attribution d'une subvention permettant de réduire le coût supporté par les familles.

Il est donc proposé de maintenir cette action et d'attribuer une subvention sur la base d'une somme de 10 euros par élève domicilié sur la Commune de Parempuyre.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Madame Roselyne TURBÉ

Après en avoir délibéré

Pour : 26

Contre : /

Abstentions : 2

1 – Ensemble Parempuyre - Madame Annie VALLEJO

1 – Union Pour Parempuyre - Madame Marie-Laetitia CHARTIER

- ↓ **DÉCIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 10 euros par élèves domicilié sur Parempuyre participant aux voyages et visites pédagogiques et culturelles organisés par le Collège « Porte du Médoc » tels qu'énoncés ci-dessus.
- ↓ **DÉCIDE** que le montant de cette dépense sera repris au compte 6574-025 du budget 2020 de la Commune.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre,

Le 28 janvier 2020

Béatrice de FRANÇOIS

Maire de Parempuyre